

INTITULE DU POSTE ⁽¹⁾

CODEUR. EUSE LPC (MEDIATEUR - MEDIARICE DE COMMUNICATION) SSEFS 74 (H/F)

Référence à prendre dans le Répertoire des emplois-types des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative :



Famille professionnelle ⁽³⁾ :

Emploi-type ⁽⁴⁾ n°1 :

ou à défaut

Référence RIME Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat

Domaine fonctionnel ⁽³⁾ :

Métier ou emploi-type ⁽⁴⁾ :

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Fiche N°
(ne pas renseigner)

Catégorie : Encadrement supérieur A B C

Cotation, s'il y a lieu ⁽⁵⁾ :

Corps et grade : agent non titulaire de droit public
Décret N° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat pris pour l'application des articles 7 et 7 bis de la loi N° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

Poste vacant : Oui Susceptible d'être vacant

Date de mise à jour :
(09/04/2019)

Date de prise de poste souhaitée :

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Institut national de jeunes sourds

Sous-direction : Savoie

Pôle : PISAFP (pôle inclusion, soutien et accompagnement familial précoce)

Service : SSEFS – service de soutien à l'enseignement familial

DESCRIPTION DU BUREAU OU DE LA STRUCTURE

Missions de la structure (sous-direction, département, mission...) ⁽⁶⁾ : scolarisation et accompagnement médico-sociale d'enfants et d'adolescents sourds

Missions du service ⁽⁶⁾ : accompagnement de jeunes sourds scolarisés en milieu ordinaire

Effectif du bureau (répartition par catégorie) : Sous la responsabilité du chef de service, éducateurs spécialisés, codeurs, interface de communication, professeurs d'enseignement général, psychologue, psychomotricien, secrétaire des admissions et de la scolarité

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes à encadrer (répartition par catégorie) :

L'activité du codeur L.P.C. prend place dans la situation de socialisation et de scolarisation principale du jeune accompagné. Le professionnel de la communication qu'est le codeur L.P.C. inscrit donc son activité dans un contexte social, communicationnel, psychologique, éducatif et pédagogique qui fait la somme des éléments de vécu individuel du jeune dans son environnement de scolarisation et de socialisation.

L'activité même du codeur L.P.C. ne saurait donc être limitée aux seuls objectifs de médiation de la situation de communication et de restitution fidèle du message oral en situation de classe. Son action doit prioritairement viser la réussite du projet linguistique, ce qui implique une activité variée auprès du jeune et des personnes participant à ce projet.

Activités principales ⁽⁷⁾ :

- Travailler en équipe pluridisciplinaire,
- Participer à la rédaction et à la mise en œuvre des actions et objectifs décrits dans les Projets Individualisés d'Accompagnements des jeunes,
- Assurer des missions de référence de Projet (si ces missions sont attribuées),
- Participer aux réunions du service, aux ESS et aux réunions en lien avec l'accompagnement de l'élève,
- Assurer une réception optimale du message oral dans le cadre des situations de communication vécues par le jeune accompagné dans sa situation de scolarisation (notamment dans le cadre de la classe et des enseignements, mais également dans des situations sociales et communicationnelles plus larges),
- Faciliter et contrôler la compréhension des tâches et activités individuelles et collectives mises en œuvre dans les cadres d'apprentissages accompagnés,
- Réaliser des ateliers de décodage auprès des jeunes, selon leurs projets et objectifs d'accompagnements,
- Favoriser l'autonomie et s'assurer de la bonne mise en œuvre des aides techniques,
- Accompagner et encourager l'enfant dans l'acquisitions des codes sociaux en collectivité,
- Réaliser une sensibilisation et dispenser une information sur la surdité et les conséquences communicationnelles et d'apprentissage qu'elle engendre,
- Accompagner/former les familles et professionnels participant à la vie communicationnelle du jeune dans l'optique d'améliorer l'accessibilité des situations de communications qu'il vit et la réussite de son projet linguistique,
- Mener des ateliers de formation à la LfPC pour les familles et partenaires du projet du jeune (parents / AESH / Enseignants E.N. / autres).

Activités annexes ⁽⁷⁾ :

- Participer à la formation des stagiaires codeurs LPC,
- Accompagner les jeunes aux examens,
- Réaliser des TERMO (Test d'Evaluation de la Répétition du Message Oral) auprès des élèves,
- Former les familles au LPC,
- Maitrise des écrits professionnels.

Partenaires institutionnels ⁽⁸⁾ :

- Poste ouvert sur Savoie (résidence administrative Cognin) et Haute-Savoie (résidence administrative Bonneville)

Spécificités du poste / Contraintes ⁽⁹⁾ :

- Être titulaire de la licence professionnelle de codeur LPC,
- Être titulaire du permis B.

Contrainte :

- Temps de déplacements hebdomadaires conséquents.

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste ⁽¹⁰⁾ : On se reportera aux compétences attendues dans les fiches des emplois types du répertoire ministériel (à défaut RIME)

Connaissances ⁽¹⁰⁾

Connaissance générale de la surdité				
Avoir connaissance des différents écrits professionnels				
Connaissance sur le développement global de l'enfant				
	Niveau de mise en œuvre			
Savoir-faire ⁽¹⁰⁾ N : notions (niveau 1)	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Maîtriser le code LPC (clarté, fluidité, rapidité)	x			
Adapter le code LPC en fonction de l'élève et de son niveau de décodage		x		
Reformuler et adapter les échanges en fonction du niveau de langue de l'élève		x		
Utiliser différents supports notamment visuels comme aide à la compréhension			x	
Transmettre le code aux familles			x	
Utiliser une communication multimodale si nécessaire (mimogestualité...)		x		
Réaliser un test TERMO et l'interpréter	x			
Maîtriser l'outil informatique		x		

E - L'agent doit savoir agir dans un contexte complexe, faire preuve de créativité, trouver de nouvelles fonctions, former d'autres agents et être référent dans le domaine (niveau 4 du dictionnaire des compétences)

M - L'agent met en œuvre la compétence de manière régulière, peut corriger et améliorer le processus, conseiller les autres agents, optimiser le résultat (niveau 3 du dictionnaire des compétences)

A - L'agent doit savoir effectuer, de manière occasionnelle ou régulière, correctement les activités, sous le contrôle d'un autre agent, et savoir repérer les dysfonctionnements (niveau 2 du dictionnaire des compétences)

N - L'agent doit disposer de notions de base, de repères généraux sur l'activité ou le processus (vocabulaire de base, principales tâches, connaissance du processus, global...) (niveau 1 du dictionnaire des compétences)

Savoir être ⁽¹⁰⁾ Il est recommandé d'indiquer au moyen de *** les savoir-être structurants attendus

Respect de l'utilisateur et sa famille ***
Travail en autonomie
Discrétion professionnelle, neutralité et respect du secret professionnel***
Réactivité et adaptation
Ponctualité
Capacité d'écoute et d'analyse
Sens du travail en équipe***
Mobilité

Expérience professionnelle ⁽¹¹⁾

- le poste peut convenir à un premier poste dans le domaine ou à une nouvelle orientation professionnelle
 ou expérience professionnelle souhaitée dans le domaine :

FORMATION ⁽¹²⁾

Formations prévues dans le cadre de l'adaptation au poste de travail (T1)

1 stage de conduite sur route

2

3

Autres formations utiles au poste

1

2

Durée d'affectation souhaitée sur le poste ⁽¹³⁾ :

CONTACTS ⁽¹⁴⁾

